

BULLETIN D'ADHESION



Tout dossier incomplet ne pourra être retenu

Nom			
Prénom			
Tél fixe		portable	
e-mail			
Adresse complète (Bât, Escalier...)			
Code Postal		VILLE	
Date Naissance		Ville & Dpt.	
Brevet de Plongée :		Date d'obtention :	
LICENCE N°			

- () Débutant () Plongeur de Bronze
() Plongeur d'Argent () Plongeur d'Or

Documents à fournir (voir le guide) :

- Le présent bulletin **complètement et lisiblement rempli**.
- Un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique de la plongée
- 1 **photo d'identité (pour les nouveaux)**
- **Coût de l'adhésion 14 ans et + : 200 €** (licence + Assurance RC), **160 €** pour le 2ème adhérent de la même famille.
- **Coût de la cotisation moins de 14 ans : 160 €** (licence + Assurance RC), **130 €** pour le 2ème adhérent de la même famille.
- **Règlement individuel par chèque à l'ordre du club subaquatique Combs-la-Villais ou par virement).**
- **L'autorisation parentale pour les mineurs.**
- **Dossier médical.**

Votre adhésion et vos options (cochez la ou les cases à gauche):

<input type="checkbox"/>	Adhésion 200 € ou 160 € (14 ans et +)	Montant :	<input type="text"/>	€
<input type="checkbox"/>	Adhésion 160 € ou 130 € (- de 14 ans)		<input type="text"/>	
<input type="checkbox"/>	Assurance plongée* (voir tarifs FFESSM)	Montant :	<input type="text"/>	€
<input type="checkbox"/>	Abonnement à Subaqua, FFESSM : 6(26€), 12 (49€)	Montant :	<input type="text"/>	€
		Total :	<input type="text"/>	€

** L'assurance plongée est fortement conseillée pour les sorties en milieu naturel. Pour les débutants, la formule Loisir 1 est généralement suffisante. Pour les niveaux supérieurs, la formule 2 Top ou 3 Top offre une meilleure couverture. Attention, vos assurances "classiques" ne couvrent pas les risques spécifiques à la plongée*

L'adhésion n'est recevable que dans la mesure où tous les documents demandés sont remis, groupés, aux dates demandées à l'inscription*, après la remise du présent dossier.

A défaut, l'activité de l'adhérent ne peut être couverte par l'assurance liée à la licence délivrée par la Fédération Française d'Etude et de Sport Sous Marins et la responsabilité du Club Subaquatique Combs-La-Villais serait directement engagée. Cela autorise les responsables du club à refuser l'accès à l'ensemble des installations aux personnes concernées.

Fait à : _____ le _____
Vu et pris connaissance du règlement intérieur.
Je certifie savoir nager sur une distance minimale de 50 mètres.
Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

*: La date de dépôt des dossiers est indiquée dans le guide.

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)

Je soussigné(e) : M / Mme (1)

Père / Mère / Tuteur légal (1) de :

NOM : _____

Prénom : _____

- 1) **Autorise mon fils / ma fille (1)** à pratiquer la plongée sous-marine au sein du club Subaquatique Combs-la-Villais
- 2) **Autorise / n'autorise pas (1) mon fils / ma fille (1) à s'absenter** pendant la séance d'entraînement.
- 3) Un parent devra être présent pour les fosses et sorties club.

Fait à : _____ le _____

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")

(1) : Rayer les mentions inutiles

DOSSIER MEDICAL

NOM : _____ PRENOM : _____ Date de Naissance : _____

Ces renseignements sont confidentiels, et ne seront communiqués, à toutes fins utiles, qu'aux moniteurs et médecins.

- groupe sanguin :

- allergies médicamenteuses (y compris aspirine et anti-inflammatoire) : OUI / NON

- allergie à certains aliments : OUI / NON

- autres allergies (piqûres d'insectes, eczéma, sparadrap..) : OUI / NON

- autres problèmes, contre-indications, traitements en cours : OUI / NON

- êtes-vous hémophile ? OUI / NON

Rayez la mention inutile, et précisez si besoin, la nature de l'allergie, ses manifestations, les traitements en cours, et toutes les observations que vous jugerez utile de nous donner :

Numéro de sécurité Sociale (parents ou participant adulte) :

Autre assurance (Nom, numéro de contrat) :

TRÈS IMPORTANT : Nom et adresse de la personne à contacter en cas d'urgence :

TELEPHONE : Domicile : _____ Portable : _____
Travail : _____

Ce document est très important en cas d'accident, pensez à bien le remplir !

GUIDE

POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER

Comment dois-je remplir ce dossier ?

1er cas : Vous êtes un nouvel adhérent au club subaquatique

Fournir le dossier complètement rempli avec :

- Le bulletin d'adhésion dûment rempli
- Le dossier médical dûment rempli
- L'autorisation parentale pour les mineurs
- La cotisation (voir bulletin d'adhésion), l'assurance et les options (voir tarifs FFESSM)
- **1 photo d'identité**
- Un certificat médical d'aptitude à la plongée avec scaphandre autonome (**conserver 1 copie**)
 - o Médecin traitant pour tous y compris mineurs (Médecin des Sports ou Médecin Fédéral recommandés pour tous)

2ème cas : Vous renouvelez votre adhésion au club subaquatique (Vous étiez adhérent lors de la saison précédente)

- Le bulletin d'adhésion dûment rempli
- Le dossier médical dûment rempli
- L'autorisation parentale pour les mineurs
- La cotisation (voir bulletin d'adhésion), l'assurance et les options (voir tarifs FFESSM)
- Un certificat médical d'aptitude à la plongée avec scaphandre autonome (**conserver 1 copie**)
 - o Médecin traitant pour tous y compris mineurs (Médecin des Sports ou Médecin Fédéral recommandés pour tous)

A quelle date dois-je donner mon dossier d'inscription ?

Avant le 16 octobre 2021.

- Vous pouvez l'apporter à la piscine lors des séances d'entraînement du Mercredi, du Vendredi ou du samedi.
- Vous pouvez également envoyer votre dossier complet par courrier à : **Joëlle GEORGES, 11 Allée du Bel Air, 77380 COMBS-LA-VILLE** ou par mail : **secretariat@combsplongee.fr**

Il est préférable d'apporter votre dossier au plus tôt, les licences de la fédération sont délivrées à partir du mois de Septembre et valables 15 mois (jusqu'au mois de Décembre de l'année suivante).

Pour garantir une couverture d'assurance, les nouveaux adhérents non licenciés à la FFESSM, doivent impérativement apporter leur dossier avant le **16.10.2021**. Au-delà de cette date aucun dossier ne sera accepté (sauf inscription en cours de saison).

Non compris dans la cotisation annuelle et à régler en sus dans tous les cas :

- **Assurance Individuelle Accident (ATTENTION : Vos assurances "classique" ne couvrent pas les risques spécifiques à la plongée)**
- **Cartes de niveaux et de brevets**
- **Carnets et passeports de plongée**
- **Participation aux sorties en milieu naturel**

<https://www.assurdiving.com/>

<https://ffessm.fr/gerer/assurance>